

*Pour diffusion immédiate*

## **Étude publique du bilan de la mise en œuvre de la Politique de l'arbre de Montréal**

**Montréal, le 15 octobre 2007** - La Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie invite les citoyens et les organismes à participer à une assemblée publique au cours de laquelle sera présenté le bilan 2005-2007 de la mise en œuvre de la Politique de l'arbre :

**le lundi 29 octobre 2007, à 19h  
Hôtel de ville, salle du conseil  
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur.

Adoptée en juin 2005, la Politique de l'arbre met en évidence l'importance du patrimoine vert de Montréal et son apport inestimable à la qualité de vie des citoyens. Les actions proposées par la politique visent à assurer le développement et la mise en valeur de ce patrimoine et comprennent notamment l'élaboration d'un plan arboricole pour chacun des arrondissements, l'inventaire, la protection et l'entretien des arbres publics ainsi que l'adoption de nouvelles règles afin de protéger les arbres sur les terrains privés. Deux ans après son adoption par le conseil municipal, quel bilan pouvons-nous dresser de la mise en œuvre des onze actions prévues à la politique? En participant à l'étude publique, vous aurez l'opportunité de prendre connaissance des réalisations et des enjeux entourant l'application de cette politique.

La séance publique permettra de prendre connaissance du bilan et d'accueillir les commentaires et mémoires des citoyens et organismes sur le sujet à l'étude. Par la suite, la commission adoptera ses recommandations au cours d'une séance publique le 19 novembre 2007, à 19 heures, au même endroit.

La commission est présidée par Mme Marie Cinq-Mars, conseillère de l'arrondissement d'Outremont. Mme Michèle D. Biron, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent, en est la vice-présidente et les membres sont M. Karim Boulos, conseiller de l'arrondissement de Ville-Marie, M. Vincenzo Cesari, conseiller de l'arrondissement de LaSalle, Mme Isabel Dos Santos, conseillère de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, Mme Carole Du Sault et M. Gilles Grondin, conseillers de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, et Mme Lyn Thériault, mairesse de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve,

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant chacune des séances. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance ou déposer un mémoire sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. Le document

*Bilan de la mise en œuvre de la Politique de l'arbre* est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe, bureau R.134 de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est et sur le portail [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

-30-

Source: Direction du greffe  
Comités et commissions du conseil  
275, rue Notre-Dame Est  
Montréal, H2Y 1C6  
(métro Champ-de-Mars)  
514 872-3770  
commissions\_greffe@ville.montreal.qc.ca